RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL A.M.N.Z BAT
A CAPITAL DE 500€
26 Rue pierre Semard 92320 CHATILLON
RCS NANTERRE 502 0308 51

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt CINQ et le [redacted] à 10 heures , Les associés se sont réunis au siège social de la société sur la convention faite Conformément aux dispositions des statuts

L'assemblée est présidée par **Monsieur MUNOZ Hector Né le** [redacted] **à** [redacted]
De nationalité FRANCAISE Demeurant [redacted]

Le Président constate que la totalité du capital est représentée et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL
MIS A JOUR DES STATUTS

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.
Personne ne demandant plus la parole. Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés ont décidé de transférer le siège social au

[redacted]

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés ont décidé de mettre à jour les statuts au 02 JANVIER 2025

- Toutes ses résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures et 30 minutes

Le gérant SARL A.M.N.Z. BAT

[redacted]

98 24 21 04
502030851